



trois ans de rab **Ce qui change** **Ce qui ne change pas**

DOSSIER PRÉPARÉ PAR PAUL KHALIFÉ, MICHAEL YOUNG ET SAMIR KASSIR

*Et si aujourd'hui était un autre jour? 24 novembre 1995: un nouveau président, un nouveau gouvernement, un nouvel espoir. Mais non. On prend les mêmes et on continue. Les mêmes? Peut-être pas totalement. Car, de savoir que les choses ne doivent pas changer, la vision des choses, elle, va changer. Le comportement des hommes aussi, qui sait? Voici de **a** à **z** les clauses du bail pour ces trois années de rab. Mais il n'est pas interdit d'espérer mieux.*

avenir rose

On nous l'avait promis pour le printemps 1993. Maintenant, ce serait pour l'an 2000. Forcément. Mais comment y croire? Sans doute la qualité des services s'améliore-t-elle. L'électricité est assurée pratiquement sans rationnement dans certaines régions (sauf orages et autres imprévus), le téléphone fonctionne bien mieux, les travaux avancent sur quelques-unes des voies rapides projetées — mais pas sur toutes. Pour autant, le désenchantement ne se dissipe pas. Et pour cause. À la crise économique persistante et aux difficultés de la vie quotidienne s'ajoute chez beaucoup de gens le sentiment de n'avoir pas voix au chapitre et de n'être qu'un paramètre négligeable dans les calculs des dirigeants qui ont fait, une fois pour toutes, le choix du *statu quo*. Difficile d'avoir la foi quand ceux qui parlent de l'avenir font tout pour perpétuer un présent si mal vécu.

berry (nabih)

Si Taëf a donné autant de pouvoirs au chef du Législatif, il a aussi fait que les critiques dirigées contre le Parlement se focalisent sur la personne de son président. En ce sens, Nabih Berry, devenu le symbole même de la marginalisation de l'Assemblée nationale, est la première victime du *tamdid*. Après s'être efforcé pendant trois ans de rendre crédible «sa» Chambre, il a dû la sacrifier sur l'autel damascène du consensus en se ralliant *volens nolens* à la prorogation du mandat Hraoui. Pire encore, il lui a fallu aller à rebours de tous ses arguments



précédents, puisque, fonction oblige, c'est à lui qu'il revenait de justifier l'amendement de la Constitution. Malgré ses promesses, on est donc fondé à se demander si les élections législatives auront vraiment lieu en 1996.

Les difficultés de M. Berry ont aussi un impact communautaire: ils affaiblissent les chiites à un moment crucial dans la compétition intramusulmane pour une alliance avec les chrétiens. Hariri, l'a bien compris; il prépare déjà le terrain pour un rapprochement électoral avec ces derniers. Pour toutes ses peines, Berry préservera sans doute l'unité électorale du Sud — si élections il y a. Il gardera aussi très probablement sa place à la présidence du Parlement, même si les solutions de rechange pour Aïn al-Tineh ne manquent pas, qu'elles s'appellent Mohsen Dalloul ou Ali al-Khalil, sans parler de l'hypothèse, toujours possible, d'un retour de Hussein Hussein.

combines

Ecoutez les gens parler: du chauffeur de taxi au directeur d'entreprise, du garçon coiffeur à l'avocat d'affaires, une fois sur deux, le mot «combines» revient dans la conversation. De là à prétendre que la IIe République ne serait qu'une République de combinards, il n'y a qu'un pas. D'aucuns le franchissent allègrement. Car, jamais sans doute depuis l'hégémonie de ce que l'on appelait le Consortium dans les années 40, la frontière entre la politique et les affaires n'aura été si mince, les lois aussi asservies aux intérêts financiers et politiques d'individus et les gouvernements régis par une logique de particuliers. Combien de lois ont-elles été amendées ou tout simplement édictées pour servir des intérêts personnels? Combien sont contournées pour les mêmes raisons? On trouve bien quelques ministres au-dessus de tout soupçon. Mais ne risquent-ils pas de payer, eux aussi, le prix de la défiance générale, tant la liste est longue des pratiques qui attisent la suspicion.

Un haut responsable a-t-il un parent gros importateur d'armes et de munitions? On autorise à nouveau la chasse pour une période limitée afin qu'il puisse écouler son stock. Faut-il réaménager la grotte de Jeïta? On en confie l'exploitation à une société privée, contre l'avis des spécialistes. La plus-value foncière n'est-elle pas assez élevée au gré des spéculateurs? On augmente le coefficient d'exploitation des sols, et le tour est joué. Après les bien-fonds maritimes, il faudra demain, sait-on jamais, privatiser les eaux territoriales pour complaire à un ami pêcheur de gros. Cela sans parler des contrats de gré à gré qui échoient au cousin, à l'ami ou à l'associé du ministre, ni de la quote-part réservée au voisin, ni des nominations administratives, objet d'un marchandage plus ardu que jamais.



Mais les combines ne se limitent pas aux affaires. Du limogeage du président des tribunaux chériés jaafarites, qui avait le tort d'être proche de Hussein Husseini à un moment où le chef du gouvernement cherchait encore à faire plaisir à Nabih Berry, à la création sur le papier d'une foulditude de syndicats qui n'ont d'autres raisons d'être que d'affaiblir la CGTL, en passant par la loi sur l'audiovisuel, l'art de la combine commande tout le fonctionnement de l'État. Et jusqu'à la Loi suprême. Car la «Mère des combines» reste évidemment l'amendement de la Constitution. On se gardera ici de commenter les «impératifs locaux et régionaux» invoqués pour proroger le mandat présidentiel. C'est le fait d'avoir maintenu le suspense jusqu'à la dernière minute, alors que la décision était prise, nous dit-on maintenant, depuis le printemps, qui suscite les soupçons. Ce n'est pas tant l'amendement de la Constitution qui faisait l'objet des négociations, mais la distribution des parts du gâteau et l'attribution des rôles pour la période à venir. C'est dire combien il y a des raisons de craindre que dans cette République la combine reste reine.

système D

L'une des conséquences les plus durables de la guerre a été certainement l'émergence de systèmes parallèles, aussi bien au niveau de l'infrastructure que dans l'organisation même de la société.

Si l'État a reconquis ces cinq dernières années la plupart des positions que lui avaient ravies les milices du temps de la guerre, *le système D* reste omniprésent dans presque tout ce qui relève de l'infrastructure. Il existe toujours deux systèmes de distribution du courant (EDL et générateurs de quartier) et d'eau (offices autonomes et camions citernes), deux réseaux de transports (public et privé), deux réseaux de téléphone. Et devant la lenteur de l'administration publique, les Libanais sont souvent *obligés de se réfugier dans le système D*.

Mais si cette ingéniosité organisée a permis au Libanais de survivre, voire pour certains de bien supporter la guerre, la prolongation de cette situation est de moins en moins acceptée. Cette dualité est d'autant plus douloureuse pour le citoyen, qu'il est contraint de payer à l'État des impôts pour des services dont il ne profite pas et de consacrer un autre budget pour assurer ses besoins élémentaires auprès des systèmes parallèles. Cette image est probablement appelée à changer dans les mois à venir. La distribution de l'électricité et le fonctionnement des téléphones devraient connaître une nette amélioration vers la fin de cette année. La mise en service de 250 bus devrait aussi accroître l'efficacité des transports en commun. Mais avec une administration archaïque et inerte, le système D pourrait avoir une



deuxième vie, et l'on peut être sûr que les innovations ne manqueront pas dans ce domaine.

élections législatives

Toute la question est évidemment de savoir si elles auront lieu. Selon toute probabilité, le suspense durera jusqu'à la fin, comme pour la prorogation du mandat présidentiel. Entre-temps, il aura nécessairement fallu adopter une nouvelle loi électorale, Taéf oblige, ne serait-ce que pour faire semblant. Et là, il faut se forcer pour être optimiste: le rapport de force qui a produit la loi électorale bâtarde de 1992 restant en l'état, le nouveau découpage électoral ne devrait pas être très différent sur le fond, même si quelques changements peuvent être introduits dans la forme.

Pour le Mont-Liban, les options varient entre le mauvais et le pire, entre la division par deux et celle par six. Un Mont-Liban unifié paraît une utopie. Joumlatt (avec d'autres) y est farouchement opposé et passer outre ses *desiderata* semble peu probable. Son soutien à la prorogation du mandat Hraoui et son alliance indéfectible avec Hariri ont un prix. On imagine lequel. Le Liban-Nord, lui, a de fortes chances de rester unifié. Le projet de découpage entre deux circonscriptions, Tripoli-Koura-Batroun et Bécharré-Zghorta-Akkar, est difficilement réalisable. D'autant que, les principaux acteurs locaux sont d'accord pour préserver l'unité du mohafazat.

Au Sud, Hariri aimerait bien sans doute réaliser son rêve de soustraire Saïda au poids chiite déterminant et d'en faire avec Zahrani une circonscription indépendante. Mais, en aucun cas, Nabih Berry n'accepterait un tel projet. De son côté, le Hezbollah ne paraît pas avoir les moyens d'obtenir la séparation du mohafazat de Nabatieh du reste du Sud. On s'achemine donc vers le maintien de l'unité électorale entre les deux mohafazats. Le sort de la Békaa sera plus délicat à décider. Le président Hraoui, qui a oeuvré en 1992 pour sa division en deux circonscriptions, pourrait ne pas s'opposer maintenant à sa réunification. La réconciliation avec son neveu Khalil, qui a soutenu à la surprise générale la prorogation du mandat avunculaire, devrait être le signe d'une nouvelle donne au sein de la famille. Mais le Hezbollah, aujourd'hui en bons termes avec le gouvernement, acceptera-t-il de faire les frais de l'unification?

À Beyrouth, les choses sont théoriquement simple personne ne songe vraiment à un redécoupage. Rafic Hariri projette d'y faire *son entrée dans l'arène parlementaire comme tête de liste*. Il aimerait en même temps régler de vieux compte avec Najah Wakim et quelques autres. En outre, un découpage de la capitale pourrait faciliter l'élection d'opposants indésirables dans la circonscription à majorité chrétienne.



Le maintien de l'unité de la capitale (pour la mauvaise cause) est donc garantie.

Mais, si du point de vue du découpage, les élections de 1996 ne se présentent pas sous un meilleur jour que celles de 1992, elles devraient s'en différencier radicalement par le taux de participation et par l'identité des candidats. Il paraît acquis, en effet, que les partisans du boycott choisiront cette fois-ci d'aller aux urnes, y compris le général Aoun. Ce qui promet, sinon un infléchissement décisif du jeu parlementaire, du moins quelques belles batailles électorales (le siège grec-orthodoxe du Metn en particulier).

femmes

S'il y a une évolution entre le Liban d'avant Taëf et celui de la IIe République, ce n'est certainement pas dans la participation des femmes à la gestion des affaires publiques. De 0% dans le Parlement de 1972 à 2,34% dans celui de 1992, le progrès ne vaut guère la peine d'être relevé.

En Syrie, en Jordanie (et en Israël), les femmes ont depuis longtemps accédé aux fonctions ministérielles ; en Turquie, au Pakistan et au Bangladesh, trois des plus grands pays musulmans, des femmes sont aux commandes de l'État. Pas de ça chez nous. Dans notre système obstinément phallocrate, on ne se mélange pas. Madame est juste bonne à s'occuper des oeuvres de bienfaisance quand Monsieur pratique la haute politique.

Il est vrai que les femmes pourraient être plus présentes dans les prochaines législatives, et pas seulement les trois sortantes, Nayla Moawad, Bahia Hariri et Maha Khoury al-Assaad. De mauvaises langues, évidemment machistes, parlent déjà du «duel de la veuve et de l'orpheline» à Beyrouth. Il se dit, en effet, que Solange Gemayel et Tracy Chamoun convoitent l'une et l'autre le siège maronite de la capitale — en même temps d'ailleurs que d'autres poids lourds. Mais c'est là un bien maigre lot de consolation pour un pays qui s'est voulu à l'avant-garde du progrès dans cette région du monde.

geagea (samir)

Samir Geagea ne dira sans doute jamais si, dans sa cellule de Yarzé, il s'est mis à regretter de ne pas avoir accepté d'entrer au gouvernement, les deux fois où cela lui a été proposé. Mais beaucoup le regrettent pour lui, et pas seulement parmi ses partisans. Car, que le jugement de la Cour de justice soit justifié ou non, la destinée de M. Geagea symbolisera toujours le sort des miliciens qui refusent de s'intégrer au système. En contrepartie, l'exemple d'un Elie Hobeika montre qu'un *mea culpa* public est souvent suffisant pour effacer un



passé lourd. Cette conclusion à elle seule a réussi à relativiser la notion de justice dans le Liban d'après-guerre.

Mais le plus grave peut-être est que la condamnation de Samir Geagea est devenue le symbole de ce qui est perçu comme la «déchéance chrétienne». Même les prises de position nuancées du patriarche Sfeir ont renforcé le sentiment que la défaite de Geagea figure — quelle ironie! — celle de tous les chrétiens. Par contrecoup, on en vient à considérer un éventuel élargissement de l'ancien chef des Forces libanaises, par amnistie ou grâce présidentielle, comme un signe de la volonté du pouvoir de retrouver une assise chrétienne. L'on dit même que cela aurait été l'un des principaux points de négociation entre Baabda et Bkerké, durant la campagne pour la prorogation. Sans résultat apparent. Suite au prochain épisode, celui des législatives?

hariri (rafic)

Arrivé au pouvoir en automne 1992, Rafic Hariri se voyait investi d'une mission sacrée, celle de préparer le Liban à accueillir la paix qui n'était, pensait-il alors, qu'une affaire de quelques mois.

Bénéficiant d'une image de «Monsieur propre» que lui conférait sa virginité politique, il se pose en homme nouveau, évoluant au dessus de la classe politique traditionnelle, porteur d'un projet, celui de la reconstruction, et victorieux d'un dollar qui n'avait jamais été aussi turbulent. Plein d'assurance, il lance un ambitieux programme de développement décennal et promet aux Libanais le paradis au printemps.

La paix n'est cependant pas au rendez-vous. Et du coup, tous les calculs de M. Hariri sont faussés. Commence alors une longue et curieuse pratique du pouvoir qui consiste à laisser passer le temps.

Mais la classe politique traditionnelle commence à s'agiter. N'ayant pas réussi à la «relever» à son niveau, il descend au sien. Allergique aux critiques, il bat en quelques mois tous les records en suspendant deux journaux et une station de télévision et en essayant de monopoliser les émissions par satellite. Mais il lance aussi de grands chantiers — au prix d'un lourd endettement de l'État, soutiennent les opposants —, et réussit à stabiliser la livre à coup de centaines de millions de dollars injectés sur le marché.

Très vite, M. Hariri se retrouve pris dans les sables mouvants de la politique politicienne. Venu pour guider le pays sur le sentier de la paix, il se voit obligé de gérer une période transitoire. Ce qui ne l'empêche pas de tenter d'étendre son influence dans la société et dans la classe politique.

Bien que son image de marque se ressente de l'usure du pouvoir, en trois ans, l'homme aura réussi à devenir un acteur essentiel de la scène



politique interne, voire de l'arène régionale. Et pour assurer une pérennité à son entrée dans le «club», M. Hariri projette de se constituer un puissant bloc parlementaire dans la prochaine Chambre. Son champ de bataille sera Beyrouth, où il menace les positions des Salam, pourtant ses alliés, mais aussi d'autres régions libanaises où il compte placer ses lieutenants. Entre-temps, personne ne se demande plus quand viendra le printemps.

institutions

A la différence de beaucoup de pays arabes, la «continuité institutionnelle» au Liban n'avait jamais servi de prétexte pour couvrir l'immobilisme bureaucratique. Des gouvernements avec des mandats marathons, le Liban n'en avait guère connus. Si nocifs qu'aient été les caprices des princes, ils n'ont jamais réussi à scléroser durablement les différents contre-pouvoirs de l'État. Et pourtant, aujourd'hui, la menace existe.

Au niveau politique, le système de la *troika* n'a fait qu'engloutir les prérogatives des trois présidents — et les postes qu'ils contrôlent indirectement — dans un équilibre des pouvoirs à la fois communautaire et personnel. La présidence de la République, le Conseil des ministres et le Parlement, en tant qu'institutions, en sont tous les trois amoindris.

En matière de reconstruction, le pouvoir envahissant du CDR est devenu la traduction quotidienne de la personnalisation de l'effort de redressement. Sous couvert d'efficacité, il aggrave chaque jour la marginalisation des départements ministériels et retarde d'autant le nécessaire dépoussiérage de l'appareil d'État. Mais c'est dans le domaine de la justice que la carence institutionnelle se fait le plus cruellement sentir: un système judiciaire appauvri et à court de personnel ne peut être indépendant et donc fort. Si la justice peut souvent faire preuve de professionnalisme, les cas Geagea et Shamas ont montré que son champ d'action est parfois circonscrit par les impératifs politiques.

À tous les niveaux, donc, la IIe République a créé des structures parallèles qui ont réussi à affaiblir ou à dépasser les institutions; pour beaucoup, elle est devenue une république de particuliers. Et la récente «privatisation» de la Constitution ne laisse guère espérer un sursaut institutionnel.

Joumblatt (walid)

Pour le *tycoon*, les choses pourraient difficilement aller mieux. Ciments de Sibline S.A.L. vient de conclure un accord pour la réalisation d'une



nouvelle ligne de production d'une capacité de 2400 tonnes/jour. Pour un investissement de 100 millions de dollars, la capacité annuelle de la cimenterie passera en 1997 à 1 250 000 tonnes.

L'homme politique n'a pas moins de succès avec sa manière d'allier habileté d'action et rudesse du vocabulaire. Taraudé par la hantise d'un découpage électoral défavorable qui le transformerait en nain politique et indisposé par une maison Yazbaki soudain revigorée, le géant de Moukhtara a défini ses options pour les mois à venir: resserrer son alliance avec le chef du gouvernement et l'hôte de Baabda et remettre de l'ordre dans son poulailler par un processus irrésistible d'étouffement de ses détracteurs. L'émir Talal Arslan et le malheureux cheikh Bahjat Ghaith vont se sentir bien seuls.

Mais si le ministre-seigneur est aussi insaisissable que le mercure, il reste aussi fiable qu'un baromètre: soyez certains que, lorsque Walid Joumblatt commencera à critiquer le gouvernement, la chute de Hariri sera devenue imminente.

kalâm

N'était la légèreté des propos tenus, la République se serait certainement effondrée sous le poids du *kalâm*.. Du *kalâm* par-ci, du *kalâm* par-là, préconisant un choix politique... pour mieux justifier le contraire le lendemain. Du *kalâm* pour enrober les décisions unilatérales d'un faux vernis unanimiste. Du *kalâm* pour tenter de redonner vie à une vie politique fantômatique. Beaucoup de *kalâm* pour que le citoyen soit rassuré... et pour mettre en garde celui qui ne l'est pas.

Qu'on se rassure, le *kalâm* ne s'arrêtera pas. C'est la spécialité de cette République transformée en bibliothèque de Babel: beaucoup de *kalâm*... pour mieux s'étrangler.

lahoud (nassib)

Le 19 octobre, 11 députés sur les 121 présents dans l'hémicycle ont voté contre la prorogation du mandat Hraoui. Mais c'est peut-être le Non de Nassib que les Libanais ont surtout retenu. Pour beaucoup, cette échéance était un test que le député du Metn a passé avec succès et qui lui a valu de gagner en crédibilité. Lahoud est même apparu par là comme la figure emblématique de ceux qui cherchent coûte que coûte à maintenir une continuité entre leurs convictions et leurs comportements et refusent cette pratique bizarre de la démocratie qui consiste à tout dire mais à ne rien faire. Entre la parole et l'action il n'y a qu'un petit pas, et aux yeux d'un grand nombre de personnes, Nassib Lahoud a réussi à le franchir.



C'est aussi un homme transparent. «*Au Liban tout se sait, les secrets n'existent pas*», dit-il. Aussi, ceux qui traitent avec la chose publique doivent prendre en considération la réaction de l'opinion.

Bien que très critique à l'égard de la pratique politique dans le pays, il ne s'est pas laissé engloutir par la vague du boycottage qui a abouti à ce qu'on appelle le «désenchantement des chrétiens». Il représente aujourd'hui une «mentalité institutionnelle» qui fait dangereusement défaut au Liban. Conscient du fait que les institutions, notamment le Parlement, ne peuvent jouer pleinement leur rôle que lorsqu'elles sont réellement représentatives d'une large fraction de la population, la priorité pour Nassib Lahoud est de participer aux élections. Ceci sera d'ailleurs le grand titre de son action dans les mois à venir: convaincre les Libanais et notamment les chrétiens qui ont boycotté en 1992, de participer massivement aux élections législatives de l'été prochain. Encore faut-il évidemment qu'elles aient lieu.

médias

On l'a peut-être oublié, mais c'est la guerre qui a permis le développement du paysage audiovisuel. Avec 52 stations de télévision et 180 stations de radio FM privées, le Liban se trouve perdu dans une véritable jungle d'ondes.

En attendant l'application de la loi sur l'audiovisuel, les médias sont aujourd'hui tiraillés entre deux dynamiques contradictoires: sous couvert de la liberté d'expression, la multiplicité d'intérêts politiques tend à accroître le nombre de stations tandis que des enjeux économiques importants poussent vers une réduction. Pèse aussi en ce sens la volonté affichée du chef du gouvernement de contrôler toute expression qui risque de menacer les relations économiques entre le Liban et les pays de la région.

Une fois appliquée, la nouvelle loi sur l'audiovisuel trouvera un compromis entre ces deux impératifs. Mais une chose est presque certaine: ce compromis se fera vraisemblablement aux dépens des stations véritablement indépendantes dans leur ligne politique. Ce qui fera l'affaire de l'autre protagoniste du paysage médiatique, la presse écrite qui, malgré les pressions, garde une certaine tradition d'autonomie. Pour autant, il y a fort peu de possibilités de voir la presse écrite, et encore moins la télévision, devenir un véritable quatrième pouvoir dans les années à venir. Avec l'existence de lois sur les médias potentiellement sévères, il coûte beaucoup plus de provoquer les autorités que de continuer à pratiquer une autocensure prudente.

négociations de paix



Autant le discours politique libanais est varié, autant la terminologie relative aux négociations de paix est réduite: oui à la mise en oeuvre de la 425, non au désarmement de la résistance avant le retrait israélien, non à une paix séparée, non au détournement des eaux libanaises par Israël.

A part quelques incartades malheureuses, cette rhétorique n'a guère changé depuis la conférence de Madrid en 1991. Pour les uns, c'est par manque d'imagination ou par peur d'indisposer l'allié syrien. Pour les autres, c'est afin de bien exprimer la volonté du Liban de ne pas céder sur les constantes de sa politique. Mais à quoi servent les constantes quand il n'y a pas de politique. La 425? Portée au pinacle dans les discours, elle est de facto abandonnée puisque la gestion du dossier est confiée à la Syrie qui, elle, doit négocier sur la base de la 242. La résistance? C'est devenu en soi un des points de la négociation.

Quoi qu'il soit, aujourd'hui, le Liban ne négocie pas. Il attend. Lorsque Damas avancera, il suivra, quelques pas derrière. Et il risque d'attendre longtemps.

A quelques mois des élections en Israël, on voit mal Shimon Pérès, le mal-aimé des électeurs, se risquer avec la Syrie à des concessions que Rabin, avec toute son aura de général triomphateur, renâclait lui-même à envisager. Aussi l'hypothèse jusqu'alors la plus avancée, celle d'une percée décisive qui serait réalisée juste à la veille des élections (accord sur l'ordre du jour ou déclaration de principes) — quitte à ce que la paix elle-même ne soit signée qu'après — paraît-elle bien hasardeuse maintenant. Comme, de plus, l'administration américaine sera bientôt obnubilée par la course à la Maison-Blanche, l'attente devrait se prolonger. Autrement dit, risque de gel persistant sur l'ensemble de la politique libanaise et d'orages ponctuels sur le Sud.

oppositions

Dans un Liban sans vrais partis idéologiques, la notion d'opposition reste floue. Le système de Taëf n'a d'ailleurs pas peu contribué à entretenir l'ambiguïté puisqu'il place le pouvoir exécutif dans un Conseil des ministres représentant une coalition de pôles politiques, régionaux, et communautaires. Cette situation donne naissance à un paradoxe assez fréquent dans la vie politique libanaise: en dehors du pouvoir, l'homme politique (à distinguer du «technocrate» recyclé en ministre) gravite vers «l'opposition» pour mieux préparer son retour au système qu'il condamne; une fois au gouvernement, il prépare déjà son retour éventuel à l'opposition en cas de crise de légitimité au sein du pouvoir. Cette dynamique affecte la plupart des membres des trois principaux courants de l'opposition aujourd'hui: un premier courant dit de *refus*, qui rejette l'accord de Taëf et tout ce qui s'ensuit (le général Aoun,



Albert Moukheiber et, jusqu'à une époque récente, Pierre Daccache); un courant **institutionnel** qui accepte Taëf, qui refuse son application sélective et s'inquiète de l'impact négatif des excès du système Hariri sur les institutions (Nassib Lahoud, Camille Ziadé, mais aussi quoique dans une moindre mesure, le patriarche Sfeir, ou Boutros Harb); et un courant **frondeur** qui, tout en acceptant Taëf, s'oppose farouchement au système Hariri, qu'il serait pourtant prêt à intégrer pour satisfaire ses proches alliés syriens (Suleiman Franjié, Omar Karamé, Talal Arslan, Michel Samaha). Cette situation donne naissance à un second paradoxe: si un pouvoir unifié ne mène pas nécessairement à une unification des oppositions, un pouvoir de coalition — donc ouvert potentiellement à tous — mine la formation d'une opposition unifiée.

Paris perdu(s)

Il y a des opposants... et puis il y a les opposants de Paris. C'est dans la capitale française que le *Amid* Raymond Eddé, le général Aoun, le président Amine Gemayel, vivent tous les trois le syndrome de l'exilé au quotidien. Pour l'exilé, la différence entre la réalité politique et l'interprétation de cette réalité est souvent énorme: l'exilé ne s'adresse au terrain et ne le voit qu'à travers les pages d'un journal, au bout d'un téléphone, ou dans des salons remplis de partisans admiratifs. Et pourtant voilà son dilemme: exclu du jeu politique local, l'exilé garde une auréole d'homme de principes; mais réintégré au jeu politique — ce qui est théoriquement le but premier de son action — il risque de redevenir banal comme tout le monde.

Ce dilemme en cache un autre: le prestige du chef exilé fait que sa lecture approximative de la situation dans le pays vient à infléchir l'action de ses partisans locaux, pourtant souvent beaucoup mieux renseignés que lui. Beaucoup d'erreurs sont alors faites mais restent tues, par peur ou par respect. Il en résulte malaise et désorganisation, comme l'illustre la situation des aounistes, des notables du Bloc national ainsi que des phalangistes restés proches d'Amine Gemayel. Les exilés de Paris risquent aujourd'hui de voir leur influence discréditée, ou leur activité politique neutralisée. Pourront-ils s'en sortir? L'un d'entre eux au moins devrait s'y essayer, puisque son exil/bannissement prend théoriquement fin dans quelques mois.

Quarantaine U.S.

Il n'est pas facile pour les hommes politiques libanais d'admettre que l'oracle américain n'a souvent rien à leur dire. On l'aura oublié trop vite, mais à Washington, ville bureaucratique où l'échec est souvent fatal, le Liban continue à avoir ce qu'on appelle «*an image problem*» La



quarantaine U.S. semble toucher à sa fin, mais les impératifs régionaux feront que le Liban restera très loin dans la hiérarchie des priorités américaines. En évitant récemment de négocier l'extension du mandat Hraoui avec la Syrie, les Américains ont montré à quel point ils étaient peu enclins à céder des cartes en faveur du Liban. Et pourtant, rares sont les hommes politiques libanais qui, en atterrissant à Washington ou à New York, ne font pas la «gaffe» d'encourager un progrès autonome dans les dossiers libanais, et d'oublier la langue de bois devenue de rigueur dans les rapports avec les États-Unis: le ministre des affaires étrangères, Farès Boueiz, et l'ancien ambassadeur à Washington, Simon Karam, en ont déjà payé les pots cassés. Le pouvoir américain continuera à attirer; les «gaffes» libanaises risquent encore de se multiplier. L'oracle, quant à lui, ne dira toujours rien.

relations privilégiées

En l'an V de l'ère des relations privilégiées entre le Liban et la Syrie, on peut difficilement éviter d'en dresser un bilan sévère, aussi dépassionné soit-il. Si de telles relations avaient pour but d'institutionnaliser l'ingérence directe de la Syrie dans la politique libanaise et d'instituer un déséquilibre économique au profit de Damas, c'est réussi. Mais si elles avaient pour objectif de préparer les deux pays à faire face, au nombreux défis de la paix et de les rendre moins vulnérables aux projets israéliens de domination de la région, c'est un fiasco.

Dans l'équation actuelle, où la frontière. entre rapports préférentiels et souveraineté n'est pas très Claire, l'expression «relations privilégiées » n'est assurément pas appropriée. Ne serait-il pas plus réaliste, et plus honnête, de parler d'«ingérence privilégiée» ou de «monopole privilégié»?

Avant la signature d'un accord de paix avec Israël, Damas n'est pas disposé à desserrer son emprise politique au Liban, regardé comme sa principale ligne de défense sur son flanc occidental. Certes, au niveau économique, les responsables syriens semblent conscients de la nécessité d'accommoder leur système dirigiste avec l'économie libérale du Liban. Les recommandations de la conférence organisée en octobre par le Conseil des hommes d'affaires libano-syriens traduisent une volonté des décideurs syriens de rationaliser les relations économiques avec le Liban et de doter les réformes entamées en 1991 (le décret n° 10) d'un cadre juridique indispensable. Une amorce timide qui pourrait assainir, à moyen terme, les relations privilégiées, économiques au moins, entre les deux voisins.

services



Avec la myriade de services de sécurité libanais, «frères» ou étrangers qui évoluent sur son territoire, le Liban doit être un des pays qui possèdent le plus de SR par kilomètre carré et par tête d'habitants.

Ces dix dernières années, les services de sécurité au Liban se sont multipliés comme des lapins. Il y a les Renseignements militaires (l'ancien Deuxième bureau), la Sûreté générale, les SR des Forces de sécurité intérieure et la Sécurité de l'État divisée en plusieurs sections, dont notamment la Sécurité nationale et la Sécurité politique qui transmettent directement leurs rapports au chef de l'État. Il faut aussi ajouter le service de sécurité du Hezbollah et, à en croire certains opposants, un organisme «privé» de renseignements, appartenant à M. Rafic Hariri.

La multiplication des services de sécurité dans les pays arabes de la région est inhérente à la structure même des régimes basés sur de délicats équilibres et sur le principe de la neutralisation réciproque. Mais comment expliquer la reproduction de ce phénomène au Liban? La théorie de la distribution confessionnelle des services pourrait constituer un élément de réponse. Ce n'est un secret pour personne que la «Sécurité de l'État», par exemple a été spécialement créée pour les chiites et la Sûreté générale est traditionnellement dirigée par un maronite, de même que les Renseignements militaires.

Quoi qu'il en soit, démocratie et quadrillage de la société par les SR restent incompatibles. A moins que la pléthore des services de sécurité réponde aussi aux impératifs de la reconstruction ou de l'entente nationale.

troïka

Comme la plupart des triumvirats la *troïka* fonctionne mal. Elle a pourtant un mérite: elle ne risque pas de se transformer en dictature. C'est bien un de ses seuls avantages, puisque la *troïka* a fini par effacer une des qualités les plus durables du système présidentiel, une qualité d'ailleurs signalée par Edmond Rabbath: en l'occurrence, le rôle du Président comme arbitre des conflits entre la Chambre des députés et le gouvernement. Dans un système où le président n'a plus ce rôle et où le gouvernement ne reflète pas un parti majoritaire au Parlement, la probabilité de voir surgir des conflits entre l'Exécutif et le Législatif a augmenté d'une manière significative.

On pourrait dire aussi de la *troïka* qu'elle crée une confusion de prérogatives que sa structure propre empêche de clarifier. Les efforts infructueux du président Hraoui pour amender les dispositions de la Constitution relatives à la dissolution du Parlement ont montré que l'accord de Taëf, si souvent présenté comme un document flexible, n'est pas moins rigide que le texte de 1926.



La *troika* est l'aboutissement logique de trois réalités établies ou renforcées par la guerre: le système confessionnel qui appelle un instrument de neutralisation communautaire réciproque; une présence syrienne prédominante qui cherche à éviter une destabilisation de la scène libanaise par la victoire d'une communauté ou d'un courant politique sur les autres; et le mythe constamment répété de «ni vainqueur ni vaincu» qui fait de la coopération entre les trois présidents un succédané de justice politique. L'entrelacement de ces trois réalités fait que, malgré l'affaiblissement de Nabih Berry, la *troika* restera un des aspects permanents du système libanais.

unité nationale

Beaucoup en font leur slogan. Bien peu oeuvrent à sa réalisation. Six ans après le démantèlement des barricades, triste constat d'échec: les thèmes qui divisent sont toujours plus forts que ceux qui unissent. Sur le terrain, les lignes de démarcation ont beau avoir disparu, dans les têtes elles subsistent.

Achoura: silence de deuil à Lailaki-Sfeir, animation à Hadath. Pâques: ambiance de fête à Achrafieh, indifférence à Ras al-Nabeh. Maouled: recueillement à Ayché-Bakkar, embouteillage à Hazmieh... La liste est longue.

Mais il y a pire. Savez-vous qu'il existe dans la capitale deux tarifications des taxis? Hamra-Achrafieh: 1 000 LL, Achrafieh-Hamra: 1 500 LL. Consolez-vous cependant, nous utilisons toujours la même monnaie (ou les mêmes deux monnaies).

Il y a néanmoins comme une lueur d'espoir. Elle vient paradoxalement du facteur israélien. La journée de solidarité avec le Sud, le 14 mars dernier, en a été un signe. Si la floraison de banderoles était largement artificielle, on peut soutenir, sans naïveté, que beaucoup de ceux qui ont baissé rideau à Journieh l'ont fait par conviction et non pas par contrainte. Car, au-delà des circonstances, le consensus commence à se faire sur le caractère hostile d'Israël. Sinon comme occupant, du moins comme concurrent économique.

valeurs de la République

Il ne faut pas aller plus loin que le préambule de la nouvelle Constitution pour connaître les principaux fondements de la République libanaise: un peuple souverain, source de toute autorité; un système parlementaire démocratique garantissant la liberté d'expression; la séparation des pouvoirs; un développement équitable de toutes les régions et à tous les niveaux, éducatif, social, et économique, et la réaffirmation de la primauté du pacte de coexistence communautaire



comme source d'autorité constitutionnelle. Qu'en est-il de tout ceci dans la République d'aujourd'hui?

Pour y répondre on ne peut pas simplement se baser sur les cas où, depuis la fin de la guerre, les valeurs républicaines ont été ignorées. Que ce soit au niveau de la souveraineté populaire, la liberté d'expression, ou le développement régional, il y a eu depuis 1990 autant de situations dites «exceptionnelles» qui ont permis la suspension des valeurs de la République que d'exemples qui ont confirmé leur primauté.

Il serait sans doute plus utile de constater à quel point la continuité institutionnelle républicaine, fondement de tout système démocratique, a été graduellement érodée. Le danger est évidemment dans une pérennisation de cette situation, qui ferait que l'abus ne serait même plus contesté.

wakim (najah)

En 1972, Najah Wakim avait accompli l'exploit de forcer la porte d'un Parlement hermétique à une certaine catégorie d'hommes politiques. Vingt-trois ans après, il est toujours là. Parmi les rares députés à avoir été élu sur fond idéologique, il est aussi l'un des rares à avoir survécu à l'agonie des idéologies au Liban et dans le monde arabe.

Véritable cauchemar pour les gens du pouvoir dont il dénonce «la corruption et l'incapacité», Wakim exprime pour un grand nombre de Libanais le refus de la pratique politique actuelle. Dès la désignation de Rafic Hariri en 1992, le député de Beyrouth se montre un opposant intraitable. Épluchant soigneusement les différents projets du gouvernement, il ne laisse aucun répit à Hariri et à son équipe. Ses critiques se transforment en harcèlement et poussé à bout, Hariri dira un jour au Parlement d'une voix tremblante de rage: «J'ai cinquante ans et je n'ai jamais été insulté de la sorte».

Wakim est convaincu que les élections législatives auront lieu à la date prévue. Et lors de ce scrutin, le député de la capitale et Hariri devront s'affronter dans une même arène. Jouissant d'un grand crédit chez les électeurs musulmans, en particulier dans les classes les moins nanties, Wakim a réussi à gagner la sympathie des chrétiens qui l'avaient longtemps boudé en raison de ses affinités pro-palestiniennes et de ses idées panarabes. Ses relations sont excellentes avec Albert Moukheiber, Pierre Daccache, ainsi qu'avec certaines figures du mouvement aouniste.

L'année d'emprisonnement pour diffamation requise contre lui dans l'affaire qui l'oppose au ministre de la Justice constitue une épée de Damoclès suspendue au dessus de sa tête. Mais elle n'est pas assez aiguisée pour lui trancher la langue, disent ses proches. Et le combat



de coqs qui va l'opposer à Hariri à Beyrouth s'annonce comme l'une des batailles les plus passionnantes des prochaines élections.

xénophobie

Même dans la xénophobie, les Libanais n'arrivent pas à un consensus: l'étranger qui représente une menace pour l'un est souvent fort apprécié par l'autre. Et pourtant, il y a certaines constantes dans la xénophobie libanaise. D'abord, un phénomène de classe: pour les différentes classes sociales libanaises, un prolétariat urbain et suburbain formé en grande partie d'une main-d'oeuvre étrangère n'est qu'un rappel général de la précarité des délimitations sociales après la guerre.

Aussi bien les travailleurs syriens que les réfugiés palestiniens ont une longue histoire dans la psychologie de l'exclusion au Liban, avant 1975. Mais dans ces deux cas précis, un autre phénomène semble entrer aussi en jeu: la xénophobie comme instrument politique où l'étranger est rejeté du fait que, par sa nationalité, il symbolise un pouvoir auquel on ne peut s'opposer directement.

Comme partout ailleurs, la xénophobie à la libanaise est capricieuse: on a souvent vu pendant la guerre que l'étranger méprisé hier pouvait devenir l'allié de demain. Même aujourd'hui, le fait, par exemple, de détester le «travailleur syrien» n'empêche pas qu'on emploie des Syriens sur les chantiers. Et de fait, le boom de l'immobilier s'explique dans une large mesure par la disponibilité de cette main-d'oeuvre bon marché.

yarzé

Les relations entre la classe politique et les militaires n'ont jamais été spécialement harmonieuses. Si certains se sont départis de cette défiance traditionnelle, au cours des derniers mois, c'est qu'ils y ont trouvé un intérêt puissant: outre qu'ils ont cru pouvoir allumer un contrefeu au projet de prorogation du mandat présidentiel, il n'est jamais mauvais de montrer qu'on soutient une des rares institutions considérées comme «propres» par la plupart des libanais. Il n'est pas bête non plus d'être du bon côté du canon.

Après l'extension du mandat Hraoui, deux attitudes contraires risquent de se développer envers l'armée. La première, qui consisterait à l'éloigner de la scène politique, se fera jour chez les vainqueurs de la bataille présidentielle, rassurés depuis le succès du *tamdid* par les limites fixées au général Lahoud. La seconde, au contraire, tendrait à présenter de plus en plus un pouvoir militaire comme une solution à la corruption de la classe politique. Cette dernière tendance serait évidemment beaucoup plus «populiste», et elle ne ferait que s'amplifier à chaque nouveau malaise social ou économique. La représentativité



réelle des élections législatives de 1996 jouera aussi un rôle essentiel à cet égard.

Dans tous les cas, le général Lahoud sera très probablement reconduit à son poste à la fin de l'année; mais pour combien de temps? Si c'est pour trois ans, on risque fort de revoir en 1998 un scénario semblable à celui de cette année, et les hommes politiques se transformer de nouveau en petits Pindare pour réciter des vers à la gloire de l'armée.

«zut alors!»

Sans doute l'idée la plus répandue au Liban, et probablement dans des versions encore plus crues.

Arme des gouvernants, elle est dite, sur le ton comminatoire qui sied, pour signifier une fin de non-recevoir aux voix multiples qui, de la société, se lèvent pour réclamer sinon un avenir rose, du moins un peu de dignité.

Arme des gouvernés, elle est reprise, sur le mode du désenchantement, et même du repli, pour dire un pays qui n'en finit pas d'être en panne d'avenir.

L'avenir, justement, c'est ce qu'il faut à tout prix éviter d'insulter. Pour espérer dire un jour «Chic alors!».

Samir Kassir



Id-Reference	95-Pr-000798
Media (Support)	HC
Title	Trois ans de rab ce qui change ce qui ne change pas
Subtitle	Avenir rose – berry (nabih) – combines – système D – élections législatives – femmes- geagea (samir) –hariri (rafic) – institution – joumblatt (walid) – kalâm – lahoud (nassib) – média – négociation de paix – opposition – Paris perdu(s) – quarantaine U.S. – relations privilégiées – services – troïka – unité.nationale – valeurs de la République – wakim (najah) – xénophobie – yarzé - «zut alors !»
Section	
Language	Français
Source	L'ORIENT-EXPRESS
Page	12 – 20
Date	No 1 Novembre 1995
Author	Dossier préparé par Paul Khalifé, Michaël Young et SAMIR KASSIR
Co-Author	
Keywords	
Persons	Nabih.Berry – Rafic.Hariri – Mohsen.Dalloul – Albert.Moukheiber – Ali.Khalil – Hussein.Husseini – Khalil.Hraoui – Pierre.Daccache – Suleiman.Frangié – Omar.Karamé - Walid.Jumblatt – Najah.Wakim – Michel.Aoun – Nayla.Moawad – Bahja.Hariri – Maha.Khoury.Assaad – Shimon.Pérès – Ytzhak. Rabin – Michel.Samaha – Edmond.Rabbath – Elias.Hraoui – Emile.Lahoud – Raymond.Eddé – Amine.Gemayel – Farès.Boueiz – Simon.Karam - Solange.Gemayel – Tracy.Chamoun – Samir.Geagea – Elie.Hobeika – Mar.Nasrallah.Boutros.Sfeir – Talal.Arslan – Bahjat.Ghaith – Nassib.lahoud
Locations	Liban – Sud.Liban – Aïn.Tineh – Jeïta – Beyrouth – Mont.Liban – Liban.Nord – Tripoli – Koura – Batroun – Bécharré – Zghorta – Akkar – Saïda – Zahrani – Nabatieh – Békaa – Metn – Syrie – Jordanie – Isaraël – Yarzé – Baabda – Bkerké – Mouktara – Damas – Etats-Unies – Washington – New.York -
Dates	24 :11 :1995 – 1993 – 2000 – 1996 – 1992 – 1972 – 19 :11 :1995 – 1991 – 14 :03 – 1972 – 1998 -
Themes	Liban – Crise.économique – Taëf – Nabih.Berry – Parlement – Assemblée.nationale – tamdid – Chambre – prorogation.mandat.Hraoui – Constitution –



	<p>élections.législatives.1996 – chiites – chrétiens – Rafic.Hariri – IIe.République – président.tribunaux.chériés.jaafaristes – C.G.T.L. – loi.audiovisuel – combines – négociations – milices.Libanais – guerre.Liban – services – prorogation.mandat.présidentiel - loi.électorale – loi.électoral.1992 – Hezbollah – unité.mohafazat – boycott.élections – Général.Aoun – avant.taëf – femmes – Samir.Geagea – après.guerre – condamnation.Geagea – Patriarche.Sfeir – Syrie – Forces.Libanaises – négociation.Baada.Bkerké – Israël – paix – projet.Hariri – reconstruction – opposants – politique.politicienne.Libanaise – troïka - présidence.Republique – Conseil.ministres – Ciments.Sibline – S.A.L. – walid.Joumblatt – hommes.politiques.libanais – politiques.américaines – Américains – dossiers.libanais – pouvoir.américaine – relations.privilégiées.libano.syriennes – projets.israéliens – ingérence.syrienne – monopole.syrien – système.dirigiste.syrien – Conseil.hommes.affaires.libano .syriens – services.sécurité.libanais – servises.sécurité.Hezbollah – servises.renseignements – sécurité.Etat – SR – Nassib.Lahoud – échéance.présidentielle – démocratie – pratique.politique.Liban – politique.Libanaise – boycottage – médias.libanais – liberté.expression – presse.écrite – négociations.paix – résolution.425 – résistance – retrait.israélienne – Conférence.Madrid.1991 – résolution.424 – Syrie.régime – élection.israël – Maison.Blanche – système.Taëf – opposition – accord.Taëf - système.Hariri – alliés.syriens – opposants.Paris – exilé.Paris – aounistes – Bloc.national – phalangistes – Elias.Hraoui – texte.1926 – système.confessionnel – présence.syrienne – système.communautaire – système.libanais – Achoura – Pâques – Maouled – 14.mars – République.libanaise – Najah.Wakim – scrutin – mouvement.aouniste – xémophobie.libanaise – main.œuvre.étrangère – travailleurs.syriens – réfugiés.palestiniens – avant.1975 – projet.prorogation.mandat.présidentiel – armée.libanaises – bataille.présidentielle – général.Lahoud -</p>
Subject	



L'ORIENT-EXPRESS
Novembre 1995